

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 24 mars 2016 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gaz Électricité de Grenoble au 1<sup>er</sup> avril 2016 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Christine CHAUVET, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, commissaires

En application de l'article R. 445-5 du code de l'énergie, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gaz Électricité de Grenoble, le 11 mars 2016, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> avril 2016. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Gaz Électricité de Grenoble

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Gaz Électricité de Grenoble depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,515 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 24 juin 2015 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Gaz Électricité de Grenoble.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 1<sup>er</sup> avril 2016 correspond à une baisse de -0,515 c€/kWh.

### 3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Gaz Électricité de Grenoble est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 mars 2016

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel de Gaz Électricité de Grenoble**  
**applicables au 1<sup>er</sup> avril 2016 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
Tarif Base	
Abonnement mensuel en €	4,94 *
Prix du kWh en c€ 1 <sup>ère</sup> tranche (0 à 140 kWh/mois)	7,425*
Prix du kWh en c€ 2 <sup>ème</sup> tranche (au-delà de 140 kWh/mois)	6,946*
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	6,00 *
Prix du kWh en c€	6,093*
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	12,83 *
Prix du kWh en c€	3,923*
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	16,86
Prix du kWh en c€	4,071
Tarif B2S (T2)	
Abonnement mensuel en €	78,80
Prix du kWh d'hiver en c€	3,770
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€ (seuil tranche de 1 GWh)	-0,175
Prix du kWh d'été en c€	3,170
Réduction du prix du kWh d'été en c€ (seuil tranche de 1 GWh)	-0,175
Forfait Cuisine	
Forfait mensuel en €	5,84

\*Prix auquel s'applique une réduction de 6% pour l'offre famille nombreuse